

MAIRIE DE LES MESNEUX

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 02 JUILLET 2018

L'an deux mil dix-huit, le 02 juillet à 20 heures 30 minutes, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M^{me} DESSOY Anny, maire de la commune. (date de la convocation : 27 juin 2018)

PRESENTS (es) : Mesdames DESSOY, MOINDJIE, DEVILLE, CAILLAT, TILLY
Messieurs GOURDIER, GILLET, FERY, LECLERC, PIGER, BINET, ARZILLIER

ABSENTS (es) : M. SEVERIN (pouvoir à M^{me} DESSOY), M. BAUDOU (pouvoir à M. BINET), M. LE BOT

Monsieur Jean-Pierre GILLET a été nommé secrétaire.

Le procès-verbal de la séance du 07 mai est lu et adopté à l'unanimité.

Délibération n° 19/2018 : Demandes d'admission en non valeurs

Droit de place : Admission en non valeurs

Madame le Maire présente au conseil municipal plusieurs demandes d'admission en non-valeurs réparties sur 3 titres de recettes émis en 2017, sur le Budget primitif communal.

L'ensemble des procédures juridiques de recouvrement ayant été mises en œuvre, il est proposé au conseil municipal d'admettre en non-valeurs ces 3 titres de recettes faisant l'objet de la fête foraine 2017.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents et représentés décide :
d'admettre en non valeurs les titres de recettes sur le Budget primitif 2018, à l'article 6541 - Créances admises en non valeurs.

Lotissements : Point sur les travaux de viabilisation

Les travaux de viabilisation ont débutés au lotissement du Clos de la Treille pour une durée d'environ 2 mois, ceux du lotissement Charles Lebourcq débuteront courant juillet.

Compte-rendu du Conseil Communautaire du 28 juin

Le Plan Local d'Urbanisme a été approuvé par la Communauté Urbaine du Grand Reims et sera applicable pour toutes les instructions des prochaines demandes d'urbanisme.

Point sur différents dossiers (travaux salle des fêtes, ravalement de la façade de la mairie)

Les travaux de mise en accessibilité des sanitaires pour personnes à mobilité réduite dans la salle des fêtes et la mairie ont été réalisés au printemps, de nouveaux placards dans la salle des fêtes ont été ensuite installés.

Le ravalement de la façade de la mairie se fera cet été, le choix des teintes est à définir, elles resteront dans les mêmes tons.

Rapport des commissions

Commission communication : Le bulletin municipal sera finalisé et distribué en cette fin de semaine.

Commission vie locale : un concert de jazz aura lieu en septembre à l'Eglise pour la fin de l'été.

La commune organise un barbecue républicain le samedi 14 juillet (inscription en mairie) ainsi qu'un rallye questions dans le village l'après-midi.

Commission sociale : Les permanences ne seront pas renouvelées à la rentrée, cependant la commission reste à la disposition des habitants sur rendez-vous auprès de la secrétaire de mairie.

Questions diverses

Une réunion avec les présidents d'associations aura lieu à la rentrée afin de gérer l'occupation des salles communales en fonction des activités et des réunions prévues.

Prochain Conseil Municipal, le lundi 24 septembre 2018.

L'ordre du jour étant épuisé et les interventions achevées, la séance est levée à 23h15.

LES MESNEUX, le 02 juillet 2018

LE MAIRE,

